

Écoles élémentaires Riblette



École élémentaire
20e arrondissement
2018



Cour de l'école 16 Riblette | © CAUE de Paris

Description du projet

Les écoles Riblette se composent de 2 écoles élémentaires et 3 cours.

Le projet portait essentiellement sur la cour du 16 dont le sol était entièrement à reprendre. Il a été réalisé en béton drainant de deux couleurs différentes afin de matérialiser le cheminement de l'autre école vers le réfectoire. Une partie du sol a été désimperméabilisée. L'installation d'un platelage bois a permis de créer une petite estrade, un banc mikado et un portail peint en noir pour servir de tableau à craie. Des jardinières ont été installées et les murs du réfectoire ont été repeints avec Alice Danneyrolles, graphiste, à la suite d'un travail mené avec les enfants.

La seconde cour a bénéficié d'aménagements plus légers : marquages sportifs, mur d'escalade, barres de galipette et cibles. Des fosses ont été créées le long du mur d'enceinte pour végétaliser le filet haut. La troisième cour a été aménagée avec une cabane, un toboggan, une grande estrade de jardinage et des marquages pour le vélo.



| © CAUE de Paris

Descriptif détaillé

Gestion de l'eau

La désimperméabilisation de plusieurs zones permet l'infiltration directe des eaux de pluie. Un béton drainant a été installé sur l'une des trois cours.

Biodiversité

Dans la cour du 12, l'aménagement d'une grande terrasse de jardinage et d'un mur végétalisé ont été effectués, ainsi que la création de fosses en pleine terre le long du mur d'enceinte et l'installation de jardinières plantées.

Aménagements ludiques

Un toboggan a été installé pour permettre de relier la cour du 12 et la cour du 14, implantée sur des niveaux différents. Deux murs d'escalade se déploient dans les cours du 14 et du 16. Une structure de barres de galipette a trouvé sa place dans la cour du 14 et plusieurs bancs coffres à roulettes et bancs mikado offrent des assises aux enfants.

Un tableau noir et des cibles en bois ont pris place sur les murs. Plusieurs aménagements sportifs, buts, marquages, horloge, etc. complètent l'aménagement des cours.

Une grande cabane, réalisée par la section événementiel et travaux de la Ville de Paris, a été construite avec du bois d'arbres parisiens.

Galerie



La cour avant les travaux | © CAUE de Paris



Estrade en bois, banc mikado et tableau à craie au 16 Riblette | © CAUE de Paris



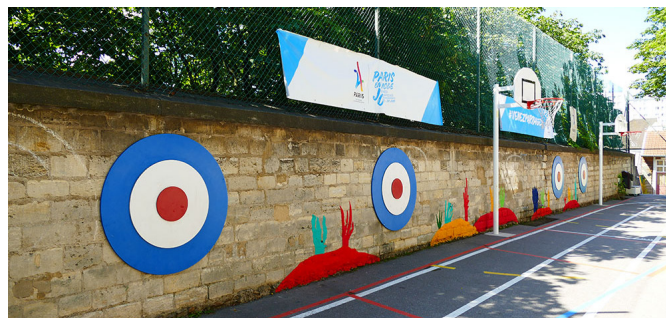
Zone de copeaux avec via ferrata au 16 Riblette | © CAUE de Paris



Cour du 12 Riblette | © CAUE de Paris



Banc coffre | © CAUE de Paris



Cibles et fosses avec plantes grimpantes au 14 Riblette | © CAUE de Paris



Fresque et mur d'escalade au 14 Riblette | © CAUE de Paris



Terrasse de jardinage au 12 Riblette | © CAUE de Paris



Terrasse de jardinage au 12 Riblette | © CAUE de Paris

Points forts

La terrasse de jardinage est très bien investie par les élèves, encadrés par un enseignant.

Les bancs coffres à roulettes ont pu être construits en direct par l'atelier de la SLA (section locale d'architecture).


La cabane a été réalisée par la SET (section évènementiel et travaux) avec du bois de réemploi. Les fresques réalisées par l'artiste avec les enfants donnent un nouveau visage aux bâtiments.

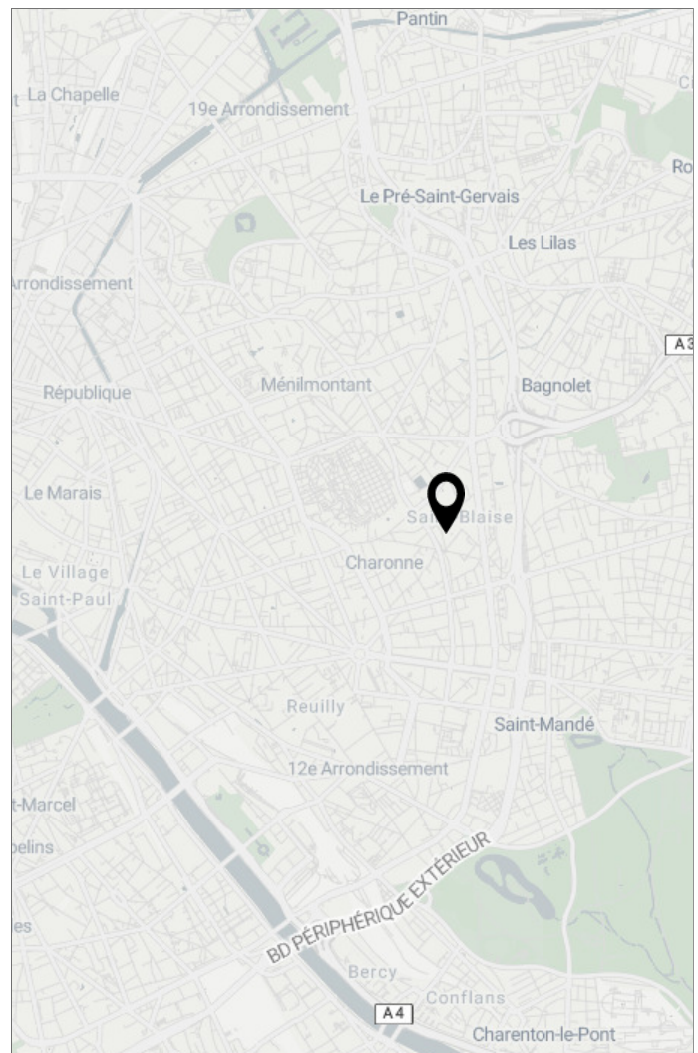
Points faibles

Le béton drainant installé est très peu satisfaisant, avec une rugosité élevée et une faible capacité drainante. Des flaques se forment à certains endroits.

La cabane réalisée par la SET, comportant du stockage, n'a pu être ouverte immédiatement à cause d'autorisations manquantes.

Mentions techniques

Programme	École élémentaire
Année de livraison	2018
Lieu	12-16, rue Riblette, 75020 20e arrondissement
Surface totale	1 500 m ²
Montant de l'opération	-
Montant des travaux	-
MOE	Section Locale d'Architecture 20e de la Ville de Paris
MOA	Circonscription des affaires scolaires et de la petite enfance 20 de la Ville de Paris
Entreprise(s)	Eurovia
Projet accompagné par le CAUE départemental	
Cour accessible en dehors des horaires scolaires ?	Oui
Projet subventionné	Non



Fiche projet exportée le 26/12/2025 à 18:34
depuis le site de l'Observatoire des Cours Oasis
accessible ici : www.observatoire-oasis.fr

